

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **B**asic **I**ncome **E**arth **N**etwork

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris

Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 58

Automne 2008

Sommaire

- | | |
|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> Une Clémentine Économie | 2 |
| <i>Yoland Bresson</i> | |
| <input type="checkbox"/> Le Revenu de Base,
nouveau paradigme et régulateur économique et social ? | 3 |
| <input type="checkbox"/> Comment une crise naît et se développe. | 5 |
| <i>Alain Grandjean</i> | |
| <input type="checkbox"/> La crise, et maintenant ? | 7 |
| <i>Gabriel Galand.</i> | |
| <input type="checkbox"/> Vie de l'association | 10 |

Directeur de la publication : Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

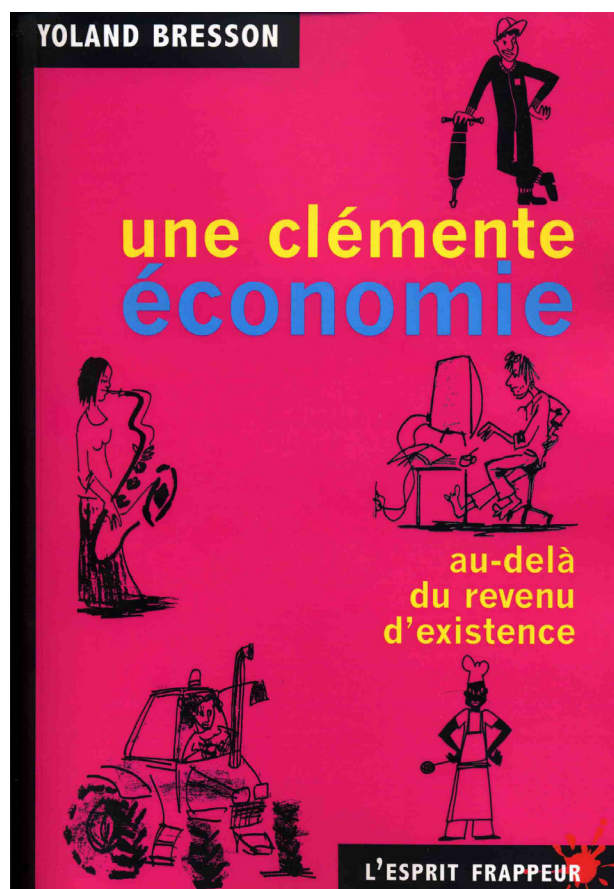
Courriel : contact.aire@wanadoo.fr – Site : www.revenudexistence.org

Une Clémentine Économie

Yoland Bresson

Les évènements historiques que nous traversons peuvent favoriser une prise de conscience collective. Ils rendent l'enjeu essentiel et urgent. Nos contacts avec le gouvernement français nous laissent penser qu'il ne faudrait pas un très fort mouvement d'opinion pour que la réalisation soit proche.

Ce livre peut servir de déclencheur à condition de le faire largement connaître, lire, commenter, discuter. Nous comptons sur votre active participation !



Le libéralisme, avec son marché concurrentiel, envahit le monde. Son efficacité à produire des richesses paraît sans limites, mais plus il s'étend, plus l'égalité recule. Partout les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres relativement plus pauvres.

Devons-nous nous y résigner ?

Devons-nous refuser de penser une société plus libre et plus égale ?

Liberté et égalité sont-elles incompatibles ?

Le Revenu d'existence met ce progrès à portée de notre volonté. En introduisant une coupure entre la production et la distribution des richesses, il ouvre un chemin vers un nouveau monde plus harmonieux.

Le Revenu de Base, nouveau paradigme et régulateur économique et social ?

Nous reprenons ici quelques échanges entre des partenaires de Vivant Europe

Avis de Robert Kirpatrick ingénieur

« Je crois que la régulation des marchés financiers par quelques principes simples est indispensable, mais je ne vois nullement en quoi elle rend le Revenu de Base prématuré. Les enjeux sont assez lointains, bien que le Revenu de Base offre à mon avis une bonne inertie aux risques ou séquelles d'une récession économique, en garantissant un pouvoir d'achat minimal. Il protège aussi de la tentation du crédit facile.

Parmi les mesures annexes proposées dans l'application du Revenu de Base, la transparence financière (levée du secret bancaire) freinerait naturellement les délires spéculatifs. »

Pour sa part, Roland Duchâtelet, économiste et président de Vivant, écrit :

« Le revenu de base est un excellent moyen de réguler l'injection de pouvoir d'achat dans la société. S'il y a une baisse de pouvoir d'achat, on augmente légèrement le revenu de base et en cas de « surchauffe » de l'économie (plus de demande que d'offre), on réduit le revenu de base.

Donc, il faut idéalement un Revenu de Base qui permet une certaine variation pour contrecarrer les cycles économiques. L'injection directe de pouvoir d'achat (ou la réduction) par le Revenu de Base est un moyen plus direct et plus efficace que de jouer sur le taux d'intérêt. Pour exemple, le remboursement d'impôts pratiqué aux USA au mois de mai 2008 et en 2000 ou 2001 est également une « injection directe » de pouvoir d'achat qui a prouvé maintenant deux fois son efficacité.

Pascal Roussel, quant à lui, fiscaliste et travaillant à la Banque européenne d'investissement, pose la question suivante :

« Est-ce que l'existence d'un Revenu de Base aurait pu empêcher cette crise financière actuelle ? Je ne le crois pas car un Revenu de Base agit au niveau de l'individu et lui donne une garantie minimale de survie.

Son rôle n'est pas d'être un régulateur de marché. Voilà mon humble avis »

Réponse de Roland Duchâtelet

C'est vrai que le Revenu de Base n'aurait pas pu éviter la crise financière. Mais cette crise est comme son nom le dit une crise du système financier. Cette crise engendre une crise économique si elle n'est pas résolue rapidement. C'est pour cela que le temps de réaction est de toute première importance, pour éviter que la crise financière « engendre » une crise économique.

L'argent est comme le sang dans le corps humain. Si le sang s'y fige et ne circule plus, l'être humain meurt. Donc il faut, pour résoudre la crise financière, faire en sorte que ce sang redevienne liquide et recommence à circuler. En attendant, il faut injecter du sang neuf liquide (par les banques nationales), argent que ces banques récupéreront au moment où les ménages se rendront à nouveau à leur banque pour y déposer les piles de billets qu'ils ont gardé « sous leur lit ».

Tout autant que le Revenu de Base n'aurait pas pu éviter la crise financière, une modulation de ce dernier pourrait, une fois que la crise est devenue économique, contrecarrer la spirale négative. En supposant qu'un Revenu de Base existe, il suffirait de l'augmenter pendant quelques mois de 10 ou même 20 %, pour relancer la consommation, ce qui à son tour relancerait les services et donc l'emploi.

Réaction de Jean-Paul Brasseur, responsable de Vivant-Europe

Je suis d'accord avec Pascal Roussel en ce sens que le Revenu de base ne régule pas « Fort » en tant que tel de par son niveau individuel mais, à mon sens, il devient très puissant et efficace dans son mode d'application au niveau d'un pays ou d'un continent (voir plus bas les exemples pour la Belgique et les USA.)

Quant à sa qualité de nouveau paradigme et de régulateur, voici encore deux types de réflexions que je fais miennes.

Nouveau paradigme

**Jean-Marc Ferry dans son livre
« L'allocation universelle » écrit en 1996
(éd. du Cerf) indique :**

« La crise nous appelle à réfléchir à un nouveau paradigme de la répartition... à savoir, l'allocation universelle, c'est-à-dire [...] le seul dispositif vraiment avancé et moderne.»

Et en lisant ce qui suit, on constate que l'attribution d'une allocation inconditionnelle à tous est paradoxalement positive pour l'emploi. En effet, Jean-Marc Ferry continue en indiquant que : « Ce (dispositif) restaure ainsi la motivation professionnelle, facteur décisif de rendement, par le simple fait de mettre le demandeur d'emploi en situation d'offreur de travail.

[...] L'Allocation universelle, loin de former une simple liberté négative (de ne pas travailler), formera la liberté positive de redéfinir, en partenariat plus étendu, le paysage des activités socialement utiles sur des critères qui prennent aussi en compte les motivations culturelles des individus. [...] Au lieu de dissocier le social de l'économique, l'allocation universelle, non seulement rendrait plausible le droit au travail que la crise, à présent, démasque comme une hypocrisie, mais permettrait, face à la déconnexion de l'économie mondiale, de dynamiser une économie sociale digne de ce nom. »

Régulateur économique de redistribution

En tant que membre de la collectivité, tout citoyen, même s'il ne travaille pas, doit disposer d'un minimum de revenus pour se nourrir, se loger, se vêtir, se soigner, s'éduquer.

Les soins et l'éducation sont assurés par la sécurité sociale et l'enseignement obligatoire est gratuit. En revanche, pour répondre aux besoins de se nourrir, de se loger et de se vêtir, besoins non satisfaits à l'heure actuelle, on pourrait instaurer un Revenu d'existence ou de citoyenneté (Revenu de Base) correspondant à une répartition égalitaire et inconditionnelle d'une partie du PIB. Cette répartition serait éventuellement modulée en fonction de l'âge des bénéficiaires. L'allocation ainsi versée doit être suffisante pour permettre de vivre, mais relativement faible (600 € en Belgique...) pour motiver les citoyens au travail et, par là, pour les inciter à participer activement à la croissance du PIB. A l'heure actuelle, elle pourrait, en France, s'élever à environ 25 % du PIB, ce pourcentage augmentant au fur et à mesure de la réduction de la durée du travail, les robots prenant progressivement le relais des hommes, en tant qu'agents de production.

Cette allocation inconditionnelle serait un moyen efficace pour ramener au bercail 2622 milliards BEF (-65 milliards d'euros) pour la seule Belgique qui n'iront pas courir dans les jardins de la spéculation mais serviront l'économie réelle.

Cette somme est déjà versée en partie aujourd'hui mais à travers le prisme d'une bureaucratie tentaculaire taxatoire et avec une répartition non égalitaire qui produit la méfiance au lieu d'ouvrir l'avenir grâce aussi un travail libéré de toute taxe.

Pour les États-Unis : (2006) 302 074 000 habitants), si on y instaure le revenu de base : 65 milliards x30,2074 = 1963,348 milliards d'euros injectés chaque années dans l'économie réelle...

C'est beaucoup plus que les 180 milliards de dollars (122,349 €) débloqués récemment et même les 700 milliards de dollars qui viennent d'être votés (475,802 €) qui sont tous les deux des versements ponctuels aux banques (= emprunt) alors le Revenu de Base constitue un versement structurel versé au citoyens (= don), ce qui casse le cercle vicieux de l'endettement.

Par ailleurs, ne fusse qu'en Allemagne, une partie des plus de 720 milliards d'euros de charges sociales peut être épargnée en supprimant la bureaucratie chargée de la répartition des impôts. C'est donc la mise en œuvre structurelle du Revenu de Base qui peut devenir une source de régulation :

- de l'économique (économie réelle) + augmentation de 10 ou 20 % d'une manière temporaire,
- pour relancer la consommation (voir Roland Duchâtelet ci-dessus),
- du social (subsidie le pouvoir d'achat)
- de la confiance en l'avenir, source de stabilité collective

J'en arrive à la conclusion qu'à l'instar du réchauffement climatique, il y a urgence face à la montée de la pauvreté et à la stagnation de notre société, de prendre des décisions pour le court et le long terme. Nous n'avons plus le temps de nous égarer dans des discours théoriques. C'est une révolution organisationnelle de notre société et de l'Europe qu'il faut entreprendre.

Et Yoland Bresson va dans le sens de cette urgence qui frappe à notre porte lorsqu'il indique « qu'il ne faudrait pas un très fort mouvement d'opinion pour que la réalisation de cette nouvelle organisation socio-économique s'enclenche. Plus de deux milliards de pauvres dans le monde. Attention à la surchauffe...

« Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée.» Victor Hugo

Cela nous interpelle.

Comment une crise naît et se développe.

Leçons à en tirer

Alain Grandjean décortique avec une très grande clarté les différentes phases de la crise financière et montre à quoi conduit une mondialisation financière obéissant aux seules lois du marché.

La crise qui est partie des défauts de paiement sur les crédits «subprimes» est globalement comprise maintenant. Il est possible d'en donner une description, afin d'en tirer des leçons pour l'avenir et de pouvoir proposer des mesures réduisant le risque qu'elle se reproduise.

Résumons les mécanismes de cette crise :

D'abord la situation de départ

- des ménages aux revenus insuffisants sont poussés au crédit via des mécanismes de prêts garantis par des biens immobiliers
- ces revenus issus du crédit soutiennent l'activité économique
- le système fonctionne sur l'hypothèse que les biens immobiliers prennent une valeur croissante : si le ménage ne peut rembourser sa dette, son bien ayant pris de la valeur pourra être saisi et permettra le remboursement ou a minima de placer un nouveau prêt
- les banques soumises à des ratios qui les empêchent de faire ces prêts contournent ces ratios en « titrisant » les prêts puis en cédant ces titres à des opérateurs financiers non soumis à ces ratios ; suite à la titrisation des opérations complexes de « saucissonnage » sont réalisées pour permettre une amélioration (apparente) de la qualité du risque, validée par des agences de notation
- des « hedge funds » montent des produits dérivés sur ces produits déjà complexes, en faisant jouer comme sur leurs autres activités des effets de levier très puissants.

En résumé des crédits risqués sont accordés à grande échelle et camouflés en titres échangés sur les marchés boursiers dans le monde entier.

Le déclenchement de la crise

Comme toujours dans une période de spéculation la crise se déclenche quand les « anticipations » s'inversent ; alors que jusque là tout le monde pariait (explicitement ou sans le savoir) sur la continuation de la hausse des biens immobiliers et sur la capacité des emprunteurs à rembourser, ces anticipations deviennent moins

crédibles lorsque la hausse du taux d'intérêt aux Etats-Unis, ainsi que la hausse du pétrole, érodent la solvabilité des emprunteurs. Lorsque le nombre d'impayés devient notable, les anticipations se renversent.

Les banques et les financiers détenant des crédits subprimes constatent alors que leurs actifs sont survalorisés. Les règles comptables les obligent à matérialiser ces pertes de valeur dans leur bilan. Elles constatent donc des pertes. Les « hedge funds » qui ont parié sur la hausse des marchés immobiliers et des produits dérivés perdent également de l'argent.

Progressivement il apparaît que les grandes banques sont toutes impliquées à des degrés divers dans des opérations proches de cette spéculation. Certaines font l'objet d'attaques (achat de titres à découvert pour faire baisser le cours) jusqu'au dépôt de bilan virtuel. Des bruits circulent, plus ou moins fondés, sur les difficultés de telle ou telle banque, entraînant des attaques boursières à la baisse. Les bourses de valeur commencent à avoir des faiblesses, dégradant les bilans des organismes financiers possédant des actions, aggravant ainsi les pertes comptables. A cause de ces pertes purement comptables certaines banques tombent en dessous des ratios prudentiels de fonds propres.

Le développement de la crise dans le secteur financier

Progressivement la confiance mutuelle entre les banques s'érode. Il faut rappeler que les banques se prêtent entre elles chaque jour beaucoup d'argent, c'est le marché interbancaire. Ce marché est fondé sur la certitude que l'emprunteur ne fera pas faillite d'ici le terme du prêt (qui est usuellement inférieur à quelques mois). Si le doute s'installe cette certitude disparaît, et les prêts interbancaires qui en temps normal permettent tous les jours d'ajuster les comptes croisés entre les banques ne se font plus. Les banques ont peur du dépôt de bilan des autres, ce qui peut effectivement se réaliser en une journée.

Les banques centrales sont conscientes que la faillite d'une banque doit être évitée si on veut empêcher un effet domino qui s'est produit en 1929 et que nous précisons plus loin. Dès l'été 2007 elles prennent des mesures pour assurer la liquidité interbancaire et bancaire : des lignes sont ouvertes pour que les banques

puissent se refinancer avec des titres en garantie, qui au début sont de bonne qualité (comme l'exige habituellement une banque centrale) mais avec le temps deviendront de moins en moins sûrs.

Les mesures prises au coup par coup et de manière non coordonnée au niveau mondial ne suffisent pas du tout à rétablir la confiance. En fait aucun dirigeant de banque ne sait évaluer et, pire, ne comprend les expositions au risque de son propre établissement et encore moins celles de ses confrères. Cette opacité est renforcée par les « paradis fiscaux » qui empêchent tout contrôle sur les activités les plus risquées de nombreux opérateurs.

C'est alors que le Secrétaire au Trésor H. Paulson laisse tomber la banque Lehman Brothers¹ attaquée en bourse et menacée de cessation de paiement (mi septembre 2008). La panique s'installe, car le cauchemar de la faillite d'une banque se matérialise tout à coup. Cette fois-ci on peut être sûr qu'aucune banque ne prêtera à une autre.

Tout à coup conscient de la bévue, le gouvernement des Etats-Unis sauve l'assureur AIG, qui allait aussi se déclarer en cessation de paiement. Mais il en faudra beaucoup plus pour restaurer la confiance entre banques.

Les plans successifs vont finalement permettre de sauver le système bancaire grâce à des mesures de nature et d'ampleur tout à fait exceptionnelles. La Banque d'Angleterre, puis la BCE, qui sont de plus en plus réticentes à accepter en garanties de leurs prêts des titres de moins en moins sûrs, demandent aux gouvernements d'intervenir. Le premier, Gordon Browns avait nationalisé la banque Northern Rocks. En Octobre 2008, les gouvernements européens garantissent qu'aucune banque ne fera faillite, quitte à nationaliser partiellement. Un peu plus tard une garantie des prêts interbancaires se met en place. Les Etats-Unis suivent plus ou moins sur la même ligne. La confiance se rétablit peu à peu. Pour certaines banques on a du se résoudre à un cantonnement des « actifs toxiques » dans des structures de défaisance.

Pour l'instant le système bancaire, et, plus largement, le système financier, semblent sauvés du désastre. Il reste que tous les dirigeants, qui sont passés au bord du gouffre, passent d'un extrême à l'autre. Ils adoptent une attitude très frileuse vis-à-vis du risque, et refusent beaucoup plus facilement toute demande un tant soit peu risquée. Les anticipations s'étant renversées, les possibilités de remboursement des crédits apparais-

sent moins solides, d'où une augmentation des refus. Par ailleurs, pour celles dont le bilan s'est dégradé par diminution de leurs actifs (à cause des pertes comptables évoquées plus haut), le volume de prêts possibles diminue mécaniquement à cause du ratio de solvabilité qui lie les deux. Ces restrictions du crédit vont aggraver la crise dans le secteur réel

Le développement de la crise dans le secteur réel

La baisse des bourses et la médiatisation des problèmes du secteur financier ont introduit un climat beaucoup moins optimiste qui, à lui seul, altère la confiance des ménages et des entreprises qui, de nos jours, est un ingrédient indispensable de la croissance. Mais c'est la restriction du crédit décrite plus haut qui va précipiter la crise.

Il faut bien réaliser ce que signifie « moins de crédit ». Car l'économie mondiale est une économie d'endettement. Le désendettement signifie que des acquéreurs potentiels de biens immobiliers vont renoncer à leur projet faute de pouvoir obtenir le prêt principal ou le prêt relais indispensables. Il signifie que les consommations de biens durables ou semi-durables tels que les automobiles ou les appareils électroménagers, grandement financés par le crédit, vont être amputées. Dans certains pays où l'endettement des ménages allait très loin, même pour des consommations courantes (Etats-Unis, Royaume-Uni), la restriction sera brutale. On peut prévoir un choc de consommation négatif important aux Etats-Unis, qui aura des conséquences dans le monde entier étant donné leur statut de « consommateur en dernier ressort ».

Ces chocs de consommation se répercutent sur les entreprises. Le secteur immobilier et de la construction se retourne dans le monde entier, puis le secteur automobile, en attendant les autres.

De plus, les restrictions de crédit s'appliquent aussi aux crédits d'investissement et de trésorerie aux entreprises. Celles-ci commencent à avoir des difficultés de trésorerie ou a minima de financement de leur croissance. Dans un contexte de moindre consommation, elles réduisent la voilure. Elles embauchent moins ou décident du chômage technique ou des plans sociaux.

La boucle est bouclée. Le moral des acteurs baisse dans un contexte toujours marqué par une énergie chère et une stagnation ou une baisse du pouvoir d'achat. La spirale récessive est enclenchée.

Les leçons à tirer de cette crise

Sans l'intervention très vigoureuse des pouvoirs publics, elle se serait déjà transformée en catastrophe économique. Les faillites bancaires en série conduisent

1. On ne saura jamais pourquoi les autorités américaines ont pris cette décision. Probablement ont-ils cédé aux pressions des ultra-libéraux qui, comme en 1929, prônent de laisser agir le marché, au risque d'un cataclysme.

à une dépression extrêmement rapide comme cela a été vu en occident en 1929 et en Indonésie en 1998.

Cette crise sonne le glas de la dérégulation bancaire et financière. Seuls les irréductibles peuvent nier que l'autorégulation des marchés financiers est un mythe.

Elle montre les dangers de la mondialisation financière ; cela avait déjà été constaté en 1998 puisque la crise du Baht thaïlandais s'était propagée en Russie puis en Amérique du Sud. Mais cette crise n'avait pas touché assez fortement le cœur du système (Wall Street et la City) pour que la prise de conscience se fasse.

Elle montre les dangers du mélange des genres : la non séparation des activités financières et bancaires conduit au risque systémique ; la raison centrale pour laquelle les Etats sont intervenus c'est la peur de la ruée des détenteurs de comptes à vue vers les guichets, ruée dont on sait qu'elle conduit à la catastrophe puisque les

banques n'ont pas les moyens de faire face aux demandes de retrait. Mais du fait des mélanges des activités les Etats doivent garantir aussi des activités financières de spéculation ; l'aléa moral est total : les Etats vont devoir socialiser des pertes entièrement liées à des activités de marché à risque.

La crise met en évidence le danger des règles comptables (imposées par les anglo-saxons il y a quelques années) qui imposent la valorisation des actifs « au prix du marché ». Cette règle tourne au cercle vicieux quand le marché est baissier. Le bilan se dégrade mécaniquement, ainsi que les ratios prudentiels, faisant baisser encore plus le cours de bourse.

L'économie réelle est dépendante du secteur financier. Une crise dans ce dernier ne peut que déboucher sur une dépression générale

Alain Grandjean

La crise, et maintenant ?

La crise est sérieuse et n'est point terminée. Raison de plus de réfléchir à ce qu'il conviendrait de faire pour en limiter les effets dévastateurs et pour éviter qu'elle ne se renouvelle, surtout si on se limite à des demi-mesures, ce qu'il y a lieu de craindre.

Bien que la crise financière n'ait pas encore déroulé tous ses effets, nous assistons aujourd'hui à une floraison de propositions de tous bords pour éviter qu'elle ne se reproduise.

Du côté des minimalistes, qui se recrutent principalement du côté de l'orthodoxie anglo-saxonne, on ne renonce pas à la sacro-sainte liberté d'entreprendre et de commercer, et on semble penser qu'un renforcement des garde-fous permettra de faire repartir le système comme il fonctionnait auparavant. Il suffisait pour s'en convaincre d'écouter entre les lignes le discours de G.W. Bush lorsqu'il a répondu à N. Sarkozy pour accepter le sommet de Novembre.

Du côté des maximalistes, on veut réduire à merci le système financier mondial. Cette position se retrouve aussi bien chez les mouvements alter mondialistes ou d'extrême gauche (Parti Communiste, Nouveau Parti Anticapitaliste), que dans la blogosphère. Internet déborde de multiples propositions, dont certaines radicales. Deux exemples : une vidéo de 52 minutes venant du Canada, et qui a beaucoup de succès actuellement,

explique que le système monétaire actuel mène automatiquement à la catastrophe par endettement exponentiel automatique, et qu'il faut en sortir en redonnant aux gouvernements le pouvoir de création monétaire. Cette vidéo démontre de manière lumineuse que la monnaie est créée par les banques lorsqu'elles accordent un crédit. Mais il est dommage que plusieurs graves inexactitudes, ainsi que des allusions répétées aux complots des banquiers et autres « gnomes », nuisent gravement à la crédibilité de la démonstration.

Un autre exemple est celui de la pétition lancée par Ph. Derudder et A.J. Hollbecq, dont l'esprit est également d'affirmer que la « nationalisation » de la monnaie, en quelque sorte, réglera tout. En particulier les banques centrales doivent d'après eux être contraintes par les instances démocratiques à créer la monnaie nécessaire aux projets d'intérêt commun.

L'Union Européenne, par la voix de son président actuel et de la commission, souhaite se situer entre ces deux extrêmes, et parle de « refonder le capitalisme », mais n'est pas très précise sur ses propositions concrètes.

tes, au moins pour le moment. On entend parler de mesures techniques comme la réforme des normes comptables qui plombent les bilans et la limitation des traitements des PDG. Cela ne va pas très loin. On parle aussi de vraiment lever le secret bancaire des paradis fiscaux, mais pas de les interdire.

Que faut-il penser de tout ça ? Bien entendu, nous ne repoussons pas l'idée de la création monétaire par des autorités au service de la collectivité. Nous pensons effectivement que le système actuel de création monétaire par endettement est gravement pro cyclique et qu'il serait sans doute plus efficace de trouver un autre mode de régulation monétaire. Mais il nous paraît clair que ceci ne suffirait nullement à résoudre les problèmes posés par la crise actuelle. Même si toute la monnaie circulante était créée par l'Etat, rien n'empêche des spéculateurs de créer en plus des instruments de toutes sortes et de trouver des contreparties chez d'autres spéculateurs, ni d'aller cacher leurs turpitudes dans un paradis fiscal. Cela n'empêchera pas non plus que des cours des monnaies aberrants puissent ruiner l'équilibre commercial du monde.

Par conséquent, il faut avant tout revenir à un encadrement plus strict du système financier. Et comme il faut que ses acteurs ne puissent pas y échapper en allant dans des pays où ces règles n'ont pas cours, il faut faire disparaître les paradis fiscaux. Il n'y a rien de plus facile que de mettre au pas les paradis fiscaux si on en a la volonté politique. Il suffit de les menacer de couper leur accès aux systèmes informatisés de règlement des pays développés. Une telle coupure les met instantanément hors circuit.

Ensuite, concernant les instituts financiers, le minimum indispensable est de séparer de nouveau les activités des banques de dépôt et de crédit aux agents économiques d'une part, les banques d'affaires d'autre part. D'autres règles seront sans doute proposées allant plus ou moins loin contre la liberté du secteur financier. Leur but sera de limiter au maximum les aspects spéculatifs des transactions financières. Elles revêtent un caractère très technique et pour les gens intéressés F. Lordon en a présenté une très bonne mouture sur son blog, qui va très loin dans les ratios prudentiels et préconise d'isoler le marché financier européen si nécessaire. Nous ne pouvons qu'approuver une telle démarche. En résumé il faut réellement mettre la finance sous contrôle, au lieu que la finance gouverne le monde.

Mais ce n'est pas tout. Car, on s'en rend compte maintenant, il faut aussi s'occuper de l'économie réelle. Et pour ça il faut régler le problème des taux de change et des balances commerciales. Sur les taux de change, il faut affirmer sans tourner autour du pot que les cours des monnaies doivent refléter les coûts du travail, sinon c'est de la concurrence déloyale. A défaut des coûts du

travail, on peut prendre les parités de pouvoir d'achat (des quantités de monnaie équivalentes au taux équitable peuvent acheter les mêmes quantités de biens). Une fois définis les objectifs de taux, des mécanismes peuvent être définis pour forcer les opérateurs à échanger à ces taux sans coercition ni contrôles tatillons.

Il y a fort à parier que si les taux de change se normalisent, les balances commerciale se rééquilibreront en grande partie. Mais si ce n'est pas le cas, il doit être également clair qu'un pays a le droit de soutenir une industrie ou une activité qu'il juge indispensable à son équilibre social ou industriel par les moyens appropriés (subventions, quotas, droits de douanes) si les importations dans ce secteurs dépassent une fraction (par exemple le tiers) du marché intérieur. De cette manière on sauvegarde la concurrence sans ruiner une industrie.

Finalement, ayant créé l'environnement favorable à une expansion équilibrée des nations, il faut créer cette expansion par une action volontariste des Etats. En effet, il est peu probable que l'économie reparte seule. Ce qui a caractérisé l'économie mondialisée de la dernière période, c'est la présence d'un « consommateur en dernier ressort », les Etats-Unis, dont personne ne pouvait se passer. Or les Etats-Unis ne pouvaient assumer ce rôle qu'en s'endettant toujours plus. Dans une moindre mesure, il en était de même dans nombre de pays développés. Cette économie d'endettement est tombée en panne pour plusieurs années. Les crédits seront plus rares. Les entreprises et les institutions financières vont devoir se désendetter. Les ménages américains aussi. Cela s'applique aussi à des pays déficitaires qui ne peuvent plus financer leur déficit. Comment remplacer tous ces consommateurs qui vont manquer à l'appel ? Comme le dit Jean Pisani-Ferry¹ : « Keynes nous a appris qu'il revient à l'Etat de s'endetter quand plus personne, dans l'économie privée, ne veut le faire ».

Il faut réhabiliter le déficit public. Pas n'importe quel déficit. Pas celui qui consiste à emprunter à des rentiers pour redistribuer l'argent à d'autres rentiers qui vont immédiatement l'épargner. Il faut un déficit qui permette la réalisation de projets d'intérêt commun, particulièrement ceux à long terme qui ne trouveront plus de financement, et qui se traduiront par une distribution de revenus à des agents qui le consommeront.

De nombreux besoins existent qui justifient des investissements publics. Sans être limitatifs, citons d'abord le logement, pour lequel on ne parvient pas à construire à la hauteur des besoins. Ensuite, les investissements dans le domaine de l'énergie sont essentiels pour à la fois diminuer la pression inflationniste du

1. « Va-t-on réussir ? » Jean-Pisani-Ferri, *Le Monde*, 22 octobre 2008

pétrole et répondre à l'objectif de réduction de la pollution (par exemple les investissements dans le domaine de la production et de l'économie d'énergie dans l'habitat et le transport). Encore une fois nous ne donnons que des exemples évidents, car il est clair que bien d'autres défis sont posés dans de nombreux domaines techniques et sociaux.

Qu'on ne nous réponde pas par le spectre de la dette. Encore une fois, cette fonction d'endettement et d'investissement de l'Etat est une fonction d'intérêt public. Le reste est un problème technique aisément soluble. Si par exemple la banque centrale rachète ces titres de dette (la banque fédérale américaine en rachète pour plusieurs dizaines de milliards de dollars chaque année), les intérêts seront versés par l'Etat à la banque centrale, c'est-à-dire à lui-même. Cette partie là de la dette n'a plus aucun inconvénient. Le débiteur étant son propre créancier il peut aussi bien annuler la créance sans léser personne.

D'ailleurs le gouvernement français est le moins bien placé pour invoquer cet argument. En effet, alors que Nicolas Sarkozy avait verrouillé les demandes de dépenses sociales en arguant que « les caisses sont vides », ne

voilà-t-il pas qu'à la surprise générale il engage 40 milliards d'euros d'investissements dans le capital des banques (dont il semble qu'il ait dépensé 10 milliards à ce jour). Si on trouve de l'argent pour les banques on peut en trouver aussi pour d'autres secteurs.

Qu'on ne nous réponde pas non plus par le spectre de l'inflation. Si la contraction de la dette diminue la monnaie en circulation (et donc les revenus distribués) c'est la déflation qui nous guette.

Les prochains mois seront décisifs. S'il se trouve un groupe influent de dirigeants qui puisse infléchir les décisions dans le bon sens, nous pouvons sortir de l'ornière. Sinon, nous aurons plusieurs années au mieux de croissance molle, au pire de récession, et ensuite probablement une nouvelle phase d'expansion financière débridée.

Pour l'instant, si les mesures prises dans le monde entier pour renflouer les banques semblent à la hauteur, il n'en est pas de même pour la relance de l'économie réelle. Les mesures prises à ce jour sont tout à fait insuffisantes.

Gabriel Galand.

Vie de l'association

Prochaines réunions 2008 et 2009

Maison des Sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris,
salle n° 07, 2^e sous-sol à 17 heures

	Le mercredi 10 décembre 2008	
Le mercredi 7 janvier 2009	Le mercredi 11 février 2009	Le mercredi 11 mars 2009
Le mercredi 8 avril 2009	Le mercredi 13 mai 2009	Le mercredi 10 juin 2009

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

Cotisations 2009

- | | |
|---|------|
| • Cotisation de base ¹ : | 60 € |
| • Cotisation réduite ¹ :
(<i>chômeurs et étudiants</i>) | 15 € |
| • Abonnement lettre de liaison | 30 € |

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.

Courriel: contact.aire@wanadoo.fr

Site: www.revenudexistence.org